

Parc national de Port Cros

Objectif 1.I Préserver l'identité paysagère et les ambiances constitutives du caractère des coeurs

Les îles ont conservé des paysages naturels remarquables qui suscitent un profond sentiment de dépaysement et de tranquillité.

[...]

Au-delà des paysages, c'est l'ambiance même des îles qui séduit le visiteur: il s'agit donc de préserver la quiétude des lieux notamment par la prévention des pollutions sonores et lumineuses.

6 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>1.I.1 Maîtriser les pollutions lumineuses et sonores pour préserver la tranquillité du village de Port-Cros et des espaces naturels des îles.</p> <p>En plus des MARCoeurs sur le bruit et l'éclairage artificiel, l'établissement</p> <p>définira des prescriptions pour limiter les pollutions lumineuses et sonores dans les cahiers des charges des autorisations d'occupation temporaire du domaine</p> <p>public maritime, accordée aux établissements commerciaux du port de Port- Cros.</p> <p>En lien avec cette mesure, les éclairages des forts des îles seront revus de façon</p> <p>à limiter leur intensité lumineuse. L'objectif est de viser l'obtention du</p>	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none">• Soutien de la démarche• Mise en application des réglementations	<ul style="list-style-type: none">• ANPCEN• Habitants• Commerçants• Usagers• Opérateurs privés

Parc national de Port Cros

label «réserve de ciel étoilé »			
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>1.1.6 Mettre en valeur les paysages en créant ou en restaurant les points de vue remarquables et en résorbant les points noirs paysagers.</p> <p>La résorption des points noirs paysagers portera en particulier sur les espaces de stockage des déchets, les abords des équipements techniques et les pistes pour l'enfouissement des lignes aériennes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage : entretien et création des points de vue remarquables identifiés sur la carte des vocations • Maîtrise d'ouvrage selon l'opération de résorption des points noirs paysagers • Définition et mise en oeuvre des projets de requalification paysagère • Contribution à la sensibilisation et au contrôle des usagers pour prévenir l'apparition de nouveaux points noirs paysagers 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de la démarche • Maîtrise d'ouvrage sur les espaces techniques selon leur nature et leur opérateur • Définition et mise en oeuvre des projets de requalification paysagère • Contribution à la sensibilisation des usagers pour prévenir l'apparition de nouveaux points noirs paysagers 	<ul style="list-style-type: none"> • Habitants • Partenaires privés et associatifs • Opérateurs, délégataires • DREAL • CELRL • Usagers • CC

Référence ID de l'article : #4682

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-12 18:01